

Réf: Dossier N° 103072

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MKS CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré-Château
non loin de la pharmacie REDEMPTION , Lot 2731, Ilot 236

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 26/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MKS CONSTRUCTION »

Objet : BTP - IMMOBILIER - COMMERCE GENERAL - DISTRIBUTION-IMPORT EXPORT - PRESTATIONS DE SERVICES ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré-Château non loin de la pharmacie REDEMPTION , Lot 2731, Ilot 236

Dirigeant(s) : Mlle DEYE GNONOAONHI ANICETTE FERNANDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03756 du 03/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18576/GTCA/RC/2022 du 03/05/2022

